



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Personnel

Question écrite n° 7356

Texte de la question

Mme Yann Piat demande à M le ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale, porte-parole du Gouvernement, s'il envisage de recevoir prochainement les organisations syndicales représentatives pour les associer à l'élaboration du projet de statut des directeurs d'établissements sociaux et medico-sociaux publics.

Texte de la réponse

Reponse. - La réforme du statut des directeurs des établissements sociaux et medico-sociaux publics retient toute l'attention du ministre de la solidarité, de la santé et de la protection sociale qui lui accorde un caractère prioritaire ; il importe en effet que les profondes mutations que connaît le secteur social depuis quelques années soient accompagnées d'une adaptation de la fonction de direction aux nouvelles prerogatives qui lui sont attachées. Les organisations syndicales seront consultées sur ce projet de statut dès que sera terminée la phase de consultation interministerielle aujourd'hui en cours.

Données clés

Auteur : [Mme Piat Yann](#)

Circonscription : - Non-Inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 7356

Rubrique : Institutions sociales et medico-sociales

Ministère interrogé : solidarité, santé et protection sociale, porte-parole du gouvern

Ministère attributaire : solidarité, de la santé et de la protection sociale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 décembre 1988, page 3822